L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX ; rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 AVRIL 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 28 AVRIL 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix défait de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par John H. O'Connor, au No 166 rue Chestnut, entre Jackson et Homer, meubles de maison et autres effets.

La prime sur le sucre.

Encore, toujours la question de la prime accordée, par le tarif McKinley, au sucre de production indigène. C'est, certainement, ce qu'a fait de mieux le parti républicain, dans la seconde moitié de sa trop longue carrière. Il faut lui en savoir d'autant plus de gré, qu'en agissant ainsi il sortait de ses habitudes et semblait mettre sous les pieds ses vieilles haines sectionnelles. La prime est donc d'origine républicaine, c'est un fait que nous ne pouvons contester. Si c'est un vice aux yeux de quelques-uns, ce n'en est pas un pour nous. Nous acceptons le bien, d'où qu'il nous vienne ; nous n'admettons pas l'ingérence de la politique, avec ses partialités et son esprit de coterie, dans les questions agricoles et industrielles, et l'on sait que la production du sucre a, tout à la fois, le caractère agricole et manufacturier.

Le parti républicain n'a pas eu, d'ailleurs, en cette circonstance, l'honneur de l'invention. La prime, appliquée au sucre, date du commencement du siècle.

Quand Napoléon s'est vu, pour ses approvisionnements, à la merci de l'Angleterre, qui, maîtresse sur mer, interceptait tous les convois destinés à la France, il ne s'est pas demandé s'il faisait de la protection ou du libre échange. Cette triste querelle entre les deux systèmes économiques, qui est une des plaies de notre siècle, et a été amnistiée par la Grande Bretagne, non pour l'honneur des principes, mais pour la satisfaction de ses intérêts propres—cette triste querelle, disons-nous, n'était pas arrivée au degré d'acuité où elle en est aujourd'hui.

Napoléon voulait avoir du sucre ; il ne pouvait s'en procurer ailleurs ; il ne lui restait qu'un moyen : celui d'en faire produire en France. Il lui parut bon d'encourager, par des primes générées, la culture de la betterave et la fabrication du sucre provenant de cette source ; et il y réussit très bien—si bien même, que l'Europe est parvenue à nous devancer et à nous vendre ses produits à meilleur marché que nous ne vendons les nôtres.

Nous aussi, nous avons un vice à combler, un lourd tribut que nous payons à l'étranger, et dont il nous tarde de nous affranchir. Pourquoi ne prendrions nous pas, ce moyen, et, s'il a déjà été pris, pourquoi ne pas le maintenir avec soin ? Peu nous importe à qui nous devons cette mesure salutaire. Ce qu'il y a de très certain, c'est que la prime a eu des effets bienfaisants. Le rapport du Bureau du Sucre, à Washington, le déclare hautement. Ces heureux résultats ont été constatés dès la première année.

Malgré les accidents survenus, l'an passé, la récolte a encore été très abondante, et, dans les régions officielles, on s'attend, pour l'automne prochain, à une augmentation de 25 à 30 pour cent, en bas mot, dans la culture de la canne. On peut affirmer que si nous ne sommes pas trop contrariés par le mauvais temps ou par des accidents imprévus, nous aurons, cette année, la plus forte récolte qui ait jamais eu lieu en Louisiane.

La culture de la betterave s'accroît, aussi, sensiblement, ainsi que la production du sucre d'érable.

Ce sont là des faits indéniables, que la Congrès sera bien obligé de reconnaître.

En économie politique, il n'y a pas de principes proprement dits : il n'y a que des intérêts à sauvegarder. La théorie doit toujours y céder le pas à la pratique, et les raisonnements à perte de vue, aux chiffres pertinents.

Les questions de parti n'ont rien à voir dans les discussions qui vont s'engager sur ce grave sujet, et l'on aurait tort d'oublier qu'il intéresse tous les producteurs comme tous les consommateurs, quels qu'ils soient, sans distinction de région ou d'opinion.

Au milieu des vives préoccupations, des justes alarmes que provoquent autour de nous les tendances que l'on prête au parti démocrate, à l'administration de Washington, et dont l'écho nous arrive, tous les matins, par la voie de la Presse, nous aurions grandement tort de négliger cette question de la prime, dont l'abolition brusque serait un coup mortel porté à notre industrie sucrière. Le fait serait d'autant plus malheureux pour tous—consommateurs comme producteurs—qu'en moins de trois ans de ce régime salutaire, l'industrie a fait plus de progrès que dans le quart de siècle qui vient de s'écouler, et que nos planteurs se font forts, avant dix ans, de lutter victorieusement, à armes égales, avec les industries similaires de l'étranger ; de se passer, par conséquent, de toute production douanière. Qu'en jugent des bénéfices qu'en retireraient les consommateurs et des sommes énormes qui sortent du pays, chaque année, y resteraient désormais.

Les nouveaux et les anciens clients sont bien accueillis au magasin de Philip Werlein, 135 rue du Canal, par le gérant, M. Robt Harry et ses assistants.

De merveilleux pianos et orgues en vente à des prix pour du comptant et à des conditions faciles au gré des acheteurs.

Expédiez les faïencies, les pastelles, et les sculptures de la poste, en prenant la Salsoparaille d'Ayer pour purifier le sang.

Saint-Siège.

Nous trouvons, dans le *Temps*, les dépêches particulières qui suivent :

Rome, 14 avril, 8 heures.

Le Saint-Père travaille à une encyclique sur les Eglises d'Orient, qu'il fera publier prochainement. Dans ce document pontifical, d'une grande importance, le Saint Père confirmera et développera la doctrine, déjà proclamée au concile de Florence, au quinzième siècle, d'après laquelle les Eglises orientales se rattachant à l'union catholique, doivent conserver, intacts, leur rite liturgique et leur législation disciplinaire. On ne leur demande que la profession de foi du dogme et la reconnaissance de la primauté de l'évêque romain. Pour tout le reste, leurs anciens privilèges doivent être maintenus. La bulle *Reverentus* de Pie IX, restreignant ces privilèges chez les Gréco-Unis et les Arméniens, est abrogée.

Il n'est pas exact que le Pape ait l'intention de nommer des évêques bulgares. Léon XIII a seulement décidé de diviser la Bulgarie en deux vicariats apostoliques. Actuellement, il n'y en a qu'un à Sofia, qui est dirigé par un évêque capucin ; on en établira un autre à Philippopoli.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 22 avril :

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Nous avons reçu la queue de l'ouragan qui a fait tant de mal aux paroisses Lafourche et Terrebonne. La végétation en a été retardée, mais la chaleur nous est un peu revenue. Le plant de cannes et les souches ont repris. La pousse recommence, aussi rapide qu'auparavant.

Jamais récolte n'a eu une plus belle perspective que celle de cette saison. Dans huit ou six jours nos champs seront splendides.

Ce qui nous inquiète sérieusement, c'est l'intervention du Congrès dans la question de la prime. A peine commençons-nous à nous relever, que, vite, on se hâte de suspendre sur nos têtes, une autre épée de Damoclès.

Sous l'influence de cette prime, l'industrie sucrière avait pris un magnifique élan.

Chacun, plein de confiance, s'était empressé de faire des achats de machines ou d'améliorer celles qu'il possédait déjà.

Le système des primes a puissamment contribué à développer celui des usines centrales.

Il n'en faut pas plus que ce qui se passe, en ce moment, pour arrêter tout le mouvement. Un grand plauteur nous disait récemment : "Qu'on nous donne dix années de primes et nous garantissons que nous pourrons lutter victorieusement avec l'Europe."

Il n'a pas tort, ce planteur, car à la faveur de cette prime notre Etat serait bientôt sillonné de petits embranchements qui relieraient les propriétés entr'elles, et toutes ensemble à un ou deux centres centrales environnantes. Il ne faudrait pas même autant de temps pour nous procurer les meilleurs procédés de fabrication connus.

Il est donc très regrettable que l'on remette en question, dès aujourd'hui, le principe des primes qui devait durer 14 ans, suivant le contrat fait avec les planteurs et en vertu duquel ils ont fait tant de dépenses.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

La lettre fait une longue description de l'ouragan qui a passé sur cette paroisse, le vendredi de la semaine précédente. C'est surtout dans la partie supérieure de la paroisse que les dégâts ont eu lieu.

Sur l'Ile de Cuba, à M. J. J. Piedra, la sucrerie a été en grande partie démolie ; heureusement, le tout est couvert par une assurance de $5,000.

Sur Rebecca, le hangar a été endommagé.

Sur Ardoyne, à MM. Shaffer frères, la nouvelle résidence, les écuries et la sucrerie ont été endommagées.

Sur Southdown, à M. H. C. Minor, une cheminée a été enlevée.

Sur Front Lawn, à M. Boudreaux, les hangars ont été renversés et deux animaux tués. M. C. Daspit a perdu quatre buggies qui étaient sous ses hangars.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Le cyclone a fait beaucoup de ravages dans notre paroisse.

Le hangar aux cannes de l'habitation St Bernard a été démoli ; la Purgerie de Ridgefield a été privée de sa son verture et tout le sucre qui y était emmagasiné a été exposé à la pluie. Arrivé à Arcadia, le cyclone a redoublé de fureur. Sept cabines ont été démolies et tous les bois ont été dispersés et enlevés de côté des marécages : deux enfants ont été tués sur place, et douze personnes, plus ou moins grièvement blessées. Toute la bâtisse qui sert aux repas a été endommagée ; il faudra la rebâtir complètement. Le magnifique hangar aux cannes, que l'on croyait sauvé contre tout accident de ce genre, a été enlevé et laissé pardessus la sucrerie. Les cheminées de la sucrerie ont été également enlevées, ainsi que la toiture. Une femme a été presqu'ensevelie sous les débris de la cabine et son enfant a été tué. La femme a été sauvée par M. Price, le propriétaire.

Chez M. Colquet, le hangar a été démoli ; il en a été de même sur Upper Tempion ; y a perdu sept mulets. Sur Raceland, même dégâts et sur Ravenswood, la purgerie n'existe plus. Sur Raceland, un réservoir de sirop a été enlevé par la force du vent, a traversé le bayou, et dans son passage, démoli la tonnelierie de M. Chauvin.

Quant à la récolte, elle n'était pas assez avancée pour être affectée par l'ouragan.

—LETTRE DE LA PAROISSE ST-MARIE :

Dans notre paroisse, l'ouragan a fait quelques dégâts regrettables. Il a enlevé une partie de la toiture de la sucrerie de Belleview.

Sur Camperdown, la raffinerie a été complètement démolie.

Les récoltes ont été légèrement endommagées ; mais les améliorations ne s'en poursuivent pas moins sur les habitations ni les ouragans, ni les menaces de gelées ne découragent les planteurs.

—LETTRE DE LA PAROISSE AYOYELLES :

La canne était, parmi nous, en retard, quand il nous est arrivé une bonne pluie qui lui a permis de lever ; elle a poussé rapidement, depuis deux jours.

Les froids ont fait un peu de mal au coton ; cependant, il est en bon état.

Sur le Bayou Boeuf, la culture de riz est meindre que celle de l'an passé. Nous ne connaissons guère ici, que MM. Lyle et Knull qui en ont semé entre 50 et 60 acres.

Sur Bayou Farm, M. O'Quinn a 60 acres de cannes, 50 acres de maïs, 30 de coton et 50 de plantes fourragères, sans compter une centaine d'acres vouée à l'élevage des animaux.

M. O'Quinn fait cher lui, ses viandes, son lait, son beurre, son cafe et sa volaille. Il fait, aussi, l'élevage, avec un grand succès.

En face de M. O'Quinn, de l'autre côté du bayou, est M. S. Prosser, qui a de beaux champs de maïs, de coton, de plantes fourragères. Il va, lui aussi, se adonner à la culture de la canne.

Attenant à la propriété de M. O'Quinn, est celle de M. White, qui a fait du riz, l'an dernier ; mais il n'est pas satisfait du résultat.

Il se lance dans la culture de la canne, du maïs, du coton, de l'avoine. Ses cannes sont fort belles.

Nos terres, ici, sont excellentes pour la culture de la canne ; elles produisent abondamment. C'est, surtout, sur la route de Washington à Alexandrie, sur la Rivière Rouge que sont situées les terres d'une qualité supérieure.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 22 avril :

M. J. Cahier a commencé la construction de son nouveau magasin, rue Boston, en face de l'Hôtel-de-Ville.

—Les pluies de la semaine passée et de cette semaine ont été saluées avec joie par nos visiteurs. Il en a été de même des planteurs, dont les champs étaient en souffrance, par suite de la sécheresse.

—Les propriétaires, non-résidants, trouveront, dans une autre colonne, une notice du shérif Cook, qui les intéressera ; ils feront bien de s'y confirmer le plus tôt possible, s'ils veulent s'épargner des frais additionnels.

La Vignaer des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

UN HÔPITAL POUR LES PHTISIQUES, EN FRANCE.—Le Conseil général de la Seine va créer un hôpital pour les phtisiques indigents, dans le département de l'Oise. D'après les renseignements donnés par un haut fonctionnaire de l'Assistance publique, cet hôpital sera créé sur le modèle de la maison de santé de Falkenstein, dont nous avons donné la description, dans ce journal, en 1887. Dans ce nouveau refuge, la journée de chaque malade coûtera 5 à 6 fr.

EVASION.

I

L'homme était cramponné à la chaîne de l'ancre, presque au niveau de l'eau, qui effleurait ses pieds.

La nuit était sombre, et l'obscurité ne permettait pas de le distinguer, collé contre la muraille du ponton qui, sur la rade de Cayenne, servait de prison aux forçats.

Il relevait ses jambes le plus possible, car il n'ignorait pas que la mer était pleine de requins, et là, suspendu au-dessus des vagues, retenant son souffle, il attendait qu'on s'aperçut de son évasion.

Tout-à-coup, il entendit du bruit sur le pont du vieux vaisseau devenu bagne après avoir promené sur les océans le pavillon de France : au-dessus de sa tête, on courait, des lumières se montraient aux sabords ; puis, un coup de canon retentit, annonçant la fuite d'un galérien.

Et, presque simultanément, plusieurs embarcations furent mises à la mer.

Le malheureux se sentit perdu ; en faisant leur ronde, les canots l'apercevraient.

Il prit alors son parti, se laissa glisser dans l'eau, le long de la chaîne, de façon à ce que sa tête seule surnageât, et, devenu presque invisible, simple point noir dans la mer, il affronta l'effroyable péril se demandant s'il ne vivait pas les dernières secondes de sa vie et s'attendant à chaque instant à être déchiré par un des monstres marins qui pullulent sur les côtes de la Guyane.

Mais son heure n'était pas venue, et le Destin lui accordait encore un avenir.

Nul ne le distingua ; il ne devint la proie d'aucun requin ; et, au bout de quelques temps, il put écouter le bruit que faisaient les marins en rehissant les canots revenus sans avoir rien trouvé.

Sans doute on le croyait mort,—noyé ou dévoré par les requins,—et une ligne de procès-verbal sur le journal du bord allait enregistrer le décès du Numéro 736.

Il vivait, pourtant, et l'espoir du salut s'emparait de son âme.

Avec une énergie sauvage, il nagea vers le rivage, réussit à monter dans l'embarcation d'un pêcheur, coupa avec un couteau la corde qui le retenait au quai et se laissant dériver sans bruit, il regarda où le portait le courant.

Sa joie fut extrême en voyant que le flot poussait lentement vers le large ; s'il pouvait s'éloigner de quelques centaines de mètres, il hisserait une voile et fuirait cette terre maudite.

II

La fortune continua à lui être propice. Peu à peu, les silhouettes des navires au mouillage s'estompèrent dans la nuit ; petit à petit, les voix des factionnaires, se criant : "Bon quart !", devinrent moins distinctes. Et avant que le jour parût, il put déployer une voile et faire route vent arrière vers l'immensité de l'Océan.

Mais il était sans vivres, sans eau douce, sans abri contre le terrible soleil de la zone torride. Allait-il expirer de faim et de soif ? Allait-il succomber à une insolation ?

S'il ne découvrait pas, à bref délai, un bâtiment qui le recueillît, sa perte était certaine, inévitable. Il le savait. Mais sa volonté demeura ferme, au dessus de toute hésitation. Au moins, il mourrait libre, captif des seuls flots, n'ayant plus pour geôlière que la toute-puissante nature !

Deux jours se passèrent ainsi.

Ses forces s'épuisaient. Il ne disputait plus sa misérable existence à la mort libératrice. Dans un dernier effort, il jeta autour de lui un regard désespéré, n'aperçut rien, rien que des vagues et encore des vagues ; il retomba épuisé au fond de la barque, qui allait être son cercueil.

Il était là, sans connaissance, lorsque la vigie du trois-mats *France-et Brésil*, en partit du Havre,—capitaine Lecontrey,—avertit qu'elle voyait un bâteau de pêche désemparé.

Aussitôt, on mit le cap sur cette épave, et, en approchant, on distingua un homme étendu dans le fond, qui semblait sans vie.

Un canot alla le recueillir et le rapporta évanoui.

III

Au moment où on hissait à bord l'infortuné, le capitaine Lecontrey s'approcha et, en distinguant le visage du naufragé, il devint lui-même aussi pâle qu'un mort ; il eut de la peine à réprimer un cri.

—Qu'on porte cet homme dans ma cabine, commanda-t-il, et quand il aura repris connaissance, qu'on me préviennent !

Puis, se tournant vers son second, il ajouta simplement, maîtrisant son émotion :

—Faites remettre en route !

Et le commandant du *France-et Brésil*, dont le regard avait pris une expression de dureté, se pencha sur le bastingage et regarda devant lui, avec des yeux fixes, qui semblaient apercevoir des choses effroyables et lointaines, le spectre d'un passé terrible.

Il était plongé dans ses réflexions, écoutant les tumultes de son cœur, interrogeant sa conscience, lorsque la voix d'un matelot le fit tressaillir : on lui annonçait que le naufragé avait repris connaissance et se trouvait en état d'être interrogé.

D'un pas saccadé, automatique presque, M. Lecontrey se dirigea silencieusement vers sa cabine ; il en ouvrit brusquement la porte, qu'il referma avec soin, et regardant l'homme bien en face, dominant les tremblements de sa voix :

—Ma réponse, misérable, vous l'demanda-t-il.

Le naufragé venait de supporter des épreuves physiques, mais elles n'avaient pas atteint son énergie morale.

Malgré les hontes qu'il avait subies, malgré les colères qu'il avait accumulées au bagne, il n'était pas tombé, comme tant d'autres, dans l'avilissement ; ce misérable avait encore une âme d'homme.

En entendant le capitaine, il se redresse, et, debout, les yeux hagards, il regarde.

—Me reconnaissez-vous, assassin de mon frère ? répète le commandant.

Le forçat tremblait convulsivement.

Lui qui venait de risquer ses jours pour s'affranchir, lui qui se croyait au-dessus de toute crainte, il était, soudain, épouvanté à la vue du frère de sa victime

Il lui semblait qu'il allait revoir le cadavre sanglanté.

Enfin, de sa gorge étranglée par l'émotion, sortirent ces mots :

—Je n'ai donc pas assez expié, puisque la fatalité me livre à vous !

Le commandant reprit d'un accent farouche :

—Oui, vous êtes en mon pouvoir ! Vous pensiez avoir échappé au bagne, et je vous trouve sur mon passage ! Il ne dépend que de ma volonté de refaire de vous un forçat, de vous livrer aux châtiments des gardes-chiourmes.

L'homme se fit suppliant :

—Monsieur, dit-il, soyez généreux : en échange de la vie de votre frère, prenez la mienne, mais que je meure sans chaînes, que je meure hors des galères, et que la mer, me recevant dans son sein, couvre à jamais de ses vagues le malheureux que je suis !

—Vous tuer, moi !.... allons donc ! s'écria le commandant.... Je ne suis pas un assassin, je ne souillerai pas mes mains de votre sang, je ne chargerai pas ma conscience de votre punition.... La Justice a prononcé contre vous son Arrêt : je le ferai exécuter, voilà tout !

—Eh bien ! je me tuerai moi-même ! s'écria le forçat. Je me sais jusqu'au bagne ne me saisirait pas de nouveau. Vous lui rendrez mon corps, si vous voulez !

Et s'emparant d'un revolver chargé qui était sur le bureau de la cabine, l'homme en appliqua le canon sur sa tempe.

Mais avant qu'il eût eu le temps de tirer, le commandant lui avait arraché l'arme des mains.

Alors, tous deux se regardèrent jusqu'au fond des yeux, comme pour voir dans leur âme.

—Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine d'un accent changé, moins âpre.

—Oh ! oui !.... horriblement !.... Et je ne vous parle que des douleurs physiques ; je vous tais les remords qui assiègent mon sommeil.... Sans doute, j'ai commis un grand crime ; mais vous savez bien que la jalousie seule avait armé mon bras, vous savez bien que je ne suis pas un malfaiteur vulgaire, vous savez bien qu'entre votre frère et moi il y avait une femme dont l'amour m'a été fatal, vous savez bien aussi que la Justice m'a excusé en partie, puisqu'elle ne m'a pas envoyé à l'échafaud !....

Un silence se fit ; l'homme reprit :

—L'échafaud !.... que de fois j'ai regretté de n'avoir mas été condamné à mort ! que de fois j'ai envié le sort de ceux qui reposent dans l'éternel'e nuit !

Le commandant l'écoutait avec surprise ; il sentait naître dans son esprit une indécision.

Tout à coup, il entrevit comme un éclair dans l'obscurité de son cerveau : la rentrée du malheureux au bagne lui apparut, et la pensée de le jeter pantelant sous les bâtons des gardes-chiourmes lui fit horreur.

Après un suprême effort sur lui-même, il dit ;

—Je vous hais, vous qui avez frappé mon frère, vous qui avez coudamné ma mère au deuil et aux larmes, et je vous jure bien que si je vous avais rencontré à terre, j'aurais tout fait pour vous livrer. Mais je suis marin et j'ai le respect de mes devoirs envers les naufragés. La mer, qui dispose sans cesse de ma vie, vous a donné à moi : je ne me reconnais pas le droit de vous repousser. A la première escale, je vous forcerai de débarquer. Si, de leur tombe, les morts nous voient, j'espère que votre victime m'approuvera ! Et si je me trompe, que mon frère me pardonne et que Dieu me juge !

FÉLICIEN NACLA.

Un vieux beau, qui a désarmé depuis longtemps, fouille dans le coffret aux souvenirs où s'entassent lettres fanées, fleurs séchées, mèches de cheveux, etc

—Avais-je le goût sûr tout de même, sourire-t il, en présant quelques-unes de ces mèches dans sa main ; malgré leur âge, ces boucles-là n'ont pas blanchi.

Définition de M. Ribot par un de ses amis :

"C'est un homme qui n'a pas de caractère, et il l'a marvais !"

Entre rapins.

—J'ai des crampes d'estomac.

—Ah !

—J'ai mangé un pied de cochon, qui était d'un dur !

—Il avait peut-être eu des cors !

FOR DYSPEPSIA, Indigestion, and Stomach disorders use BROWN'S IRON BITTERS. All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où tout le monde est fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affaiblit.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférez au Bœuf en Vin, au Fer et à la Bière, etc., cet le plus grand dépurratif et le fortifiant : le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.

Jamais il ne rate son effet.

Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade.

—Fabriqué seulement par le—

KING'S ROYAL GERMETUER CO. d'Atlanta, Géo.

Faites usage des Pilules de Germetuer du Dr King.

50 pilules dans une boîte—25 cts. 2 fév—

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Près Esmorzata, Téléphone 479.

Le maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés : embaumements, enterrements, etc.

Elle fournit à bref délai des voitures pour visites, promenades, soirées, mariages, etc., etc., ainsi que des Telly noir pour pique-niques. A toute h. du jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév92—1an

ROBERT.—Décédé dimanche, 23 avril 1893, à 4 heures P. M., à Pass Manchac, à l'âge de 19 ans, EUGÈNE ROBERT, natif de la Nouvelle-Orléans, Lne. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les familles Patot et Moisse, ainsi que la Société Française et la Tin and Sheet Iron Union sont respectueusement priés de la considérer du moin qu'il aurait lieu ce matin, 28 avril 1893, à 8 heures, de la résidence de ses parents, No 472 rue Conti.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, le 25 avril 1893, à 4 heures P. M., à l'âge de 19 ans, EUGÈNE ROBERT, né à la Nouvelle-Orléans, Lne. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce jourd'hui, le 28 avril, à 9 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Conti No 472, entre Rochelaise et Dorgenois.

Par ordre du Président, JOS. BAYLE
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 28 avril—1f

DAMIENS. Décédé, lundi 27 avril, à 10:50 heures P. M., à l'âge de 21 mois, JOSEPH GEORGES DOLHOND DAMIENS, fils de Georges F. Damiens et de Marie Antoinette Dolhonde. Les amis et connaissances des familles Damiens et Dolhonde sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures P. M., de la résidence des parents, 127 rue St-Philippe.

LES privilèges pour la Fête Champêtre que donnera la Société Française aux Fair Grounds, le 14 mai prochain, au bénéfice de l'Hôpital des Vieux des Nas, des Oreilles et de la Gorge et pour le fonds de construction du tombeau de la Société, se plaçtaire St-Louis de la rue de l'Esplanade, ou vendre chez Jourdan au Fair Grounds, à 9 heures P. M., dimanche 30 avril. F. COUGOT,
Président du comité des privilèges.
28 avr—2f

PROVIDENT Savings, Trust and Safe Deposit BANK, No 49 RUE DU CAMP.

3 Pour Cent d'Intérêt sur Dépôts.

Cette Banque sera prête à recevoir les Dépôts le 1er MAI.

Ouverte tous les jours de 9 A. M. à 4 P. M., excepté les Samedis. Les Samedis de 9 A. M. à 12 m. Les Lundis, heures spéciales seulement pour les dépôts de 6 P. M. à 8 P. M.

Des dépôts seront reçus depuis Un Dollar et au-dessus. L'intérêt sera à chaque 1er juillet 1893, sur les dépôts reçus au moi et juin 1893.

GEO. W. YOUNG, Caissier.
28avril—1m

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO informe ses amis et le public en général qu'il a repris cet hôtel de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Son prix sera toujours modéré. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 26avril—3m

LEON C. DAVID, Pres.
L. P. BOUBY, Secretary Manager.

THE DAVID M'FG CO. LTD.

Guêtes, couvertures, moutarde, Worcestershire Sauce, cornichons, mince meat, compotes, etc.

Spécialité de guêtes en peau de serre de 2 lyres, 7 avril—2 m Dim Jeudi

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés pour la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, Sur Bienville

février 92—1 an—mer, ven dim

FRANTZ & OPITZ, Horlogers et Joailliers No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1er fév—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant $2,000,000 00
Net surplus 1,334,460 81
Actif, valeur réelle 5,976,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent-Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 26 mai—1 an

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN, 135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an, dim, mar, ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf E. Westfeldt, L. C. Fallon, Lazare E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. COGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Secrétaire.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRE.
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1er jan—Dim Mar Ven

L. Grunewald Co. Limited.

127 RUE CANAL.
PIANOS NEUFS, $250 et au-dessus.
PIANOS AYANT PEU SERVI, $150 et au-dessus.
PIANOS DE SECONDE MAIN, $25 et au-dessus.
24janv—1an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Florence sur 200 pieds de profondeur ; le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter ou traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Cleo Vougent, à Mandeville, ou M. E. Forcaly, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Cleo Vougent même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pommiers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun, 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.
2e oct.

JOURNAUX FRANCAIS

Courrier de France.

Journaux Illustrés Parisiens, Figaro, Gil Blas, Illustration, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurre suprême, France Illustrée, Monde Illustré, Petit Journal, Petit Parisien, Monde Illustré, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Rire, Amusement, Jal des Voyages, Monde Comique, Journal du Rire, Petite Lune, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.
No 164 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie public l'expose ainsi qu'il suit son période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893 :

Primes reçues pendant les dits neuf mois :		
Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques marines	2,622 06	
Sur risques de navigation	4,001 30	
Primes non acquises à la clôture de l'exercice précédent, mois de l'année pareille, moins les primes non acquises à la clôture de l'exercice	36,825 00	
		$158,195 15
Moins—Primes non acquises à la clôture du 1er juin 1892		$8,270 00
		$119 926 15
Pertes payées :		
Sur risques de feu	$48,295 62	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivière	2 90	
		$48,680 05
Primes non réassurées	$13,842 76	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,553 29	
Taxes	5,927 99	
Frais d'avenant et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,986 13	
		$44,926 92
		$63 975 27
Moins—Réserve pour pertes non adjugées		$19,227 00
		$44,699 27
Actif : Compte d'intérêt et loyer		$15,366 14
Bénéfice		$31,992 92

La compagnie possède l'actif suivant :

Billets renouvelables	$ 477 60
Billets garantis par hypothèques et valeurs	26,605 88
Primes en cours de collection	30,968 85
Propriétés foncières	152,650 55
Argent comptant	19,953 64
Balances de banques (valeur du marché)	6,936 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,832 00
Actions de l'Association de l'Opéra Française l'od (valeur du marché)	1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28,693 00
2 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,825 00
Louisiane de new consols (valeur du marché)	18,900 00
Avance sur l'habitation Cottier	6,329 12
Meubles de Bureau, etc	3,660 00
Primes dues par les gouvernements des Etats-Unis	600 00
Total	$434,077 42

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment aujourd'hui mai, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, en quatrième jour de mai 1893.
SAM. BAKER, Notaire.

CHARTER
—DE LA—
Compagnie d'Assurances des Marchands
(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil huit-